

**Domaine :** Enseignement, éducation et formation - **Thématique(s) :** Enseignement en collège et lycée  
**DIPLÔMES NATIONAUX**

## MASTER MEEF MENTION SECOND DEGRÉ PARCOURS SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

⌚ **Durée de la formation :** 433h en M1/274h en M2  
📅 **Dates :** Voir le calendrier  
💶 **Tarif :** Voir ci-dessous

**Modalité :** Présentiel  
**CPF :** Eligible  
**ECTS :** 120 ECTS  
**Formation :** Diplômante

Le tarif est modulable en fonction du type de financement et/ou de la prise en charge financière.

Pour plus de précisions, consultez le lien suivant :  
<https://www.inspe-paris.fr/article/candidater-reprise-detudes>

### OBJECTIFS

Le master MEEF mention Second degré parcours Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) a pour vocation de préparer les apprenants à acquérir les compétences professionnelles (disciplinaires, didactiques, pédagogiques, numériques), liées au contexte d'exercice du métier de professeur dans ces domaines disciplinaires.

### COMPÉTENCES VISÉES

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ;
- Comprendre et maîtriser les savoirs disciplinaires en Sciences de la Vie et de la Terre et leur didactique ;
- Connaitre les méthodologies et techniques relatives aux Sciences de la Vie et de la Terre ;
- Savoir développer un raisonnement logique et scientifique ;
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ;
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ;
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement ;
- Coopérer au sein d'une équipe et avec les partenaires de l'établissement
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- En dehors des compétences citées précédemment, la formation vise également des compétences nécessaires pour réussir les épreuves écrites et orales du concours.

### ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION

- Au sein du parcours, des dispositifs, le plus souvent intégrés aux enseignements des différentes UE, sont mis en place pour favoriser la réussite des étudiants aux concours de recrutement, par exemple : l'organisation des concours blancs ainsi que l'entraînement aux épreuves d'admission;
- Des dispositifs de mise à niveau et d'aide à l'orientation peuvent être mis en place à la suite d'entretiens personnalisés;
- Accompagnement à la rédaction du mémoire en M2 assuré sous la forme d'un suivi individualisé par un directeur de mémoire;
- Accompagnement de stage en M1 à partir d'un écrit réflexif et suivi du stage

### RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Sandrine MEYLAN

### INFORMATIONS

- Régime(s) d'étude :** Formation continue  
Cette formation est aussi proposée en formation initiale.  
**Financement :** formation éligible au CPF  
**Capacité d'accueil :** 32 personnes  
**Validation des acquis (VAE/VAPP) :** oui  
**Accessibilité (handicap) :** PMR sur les sites Boursault et Molitor de l'INSPE pour les personnes à mobilité réduite.  
Accompagnement assuré par le relais handicap de l'Inspé, en coordination avec les services handicap des universités partenaires  
**Stage en M1 :** 6 semaines de stage d'observation et pratique accompagnée (SOPA)  
**Stage en M2 :** 12 semaines (Stage SOPA ou en responsabilité « tiers-temps »)  
**Mobilité étudiante :** Possibilité d'organisation de stages d'observation et de pratique accompagnée dans des établissements scolaires à l'étranger (Angleterre, Allemagne, Espagne et République Tchèque)

en M2 organisé sous forme de tutorat et portant sur l'analyse de pratiques de classe.

|                  |                                |
|------------------|--------------------------------|
| <b>Session 1</b> | DU 02/09/2025<br>AU 30/06/2026 |
| <b>Session 2</b> | DU 08/09/2025<br>AU 30/06/2026 |

## PUBLIC VISÉ

- Des candidats (salariés du secteur public ou privé) en reconversion professionnelle ;
- Des enseignants contractuels ;
- Des candidats en reprise d'études.

## PRÉ-REQUIS

- Titre d'accès exigé : diplôme de licence (ou niveau Bac+3) ;
- Un solide socle de connaissances d'un niveau équivalent à la licence est exigé en sciences de la vie et en sciences de la Terre ;
- Pour les **titulaires de diplômes étrangers** : avoir un **niveau C1 minimum** en langue française.

## CANDIDATURES

L'examen de chaque candidature s'effectue sur la base d'un dossier comprenant : (liste non exhaustive)

- Le descriptif des cursus antérieurs
- Les relevés de notes
- Un CV, une lettre de motivation

Toutes les informations relatives aux candidatures sont à retrouver sur la page :

[Candidatures et Inscriptions](#) | [Plus d'information](#) | [Formation](#) | [INSPE de l'académie de Paris](#) ([inspe-paris.fr](http://inspe-paris.fr))

## CONTACT

01.40.50.25.74  
[reprise-etudes@inspe-paris.fr](mailto:reprise-etudes@inspe-paris.fr)  
 Coordonnatrice du parcours : Sandrine MEYLAN-THICOT

## PROGRAMME

Le master MEEF Mention second degré parcours Sciences de la Vie et de la Terre comporte deux années (M1 et M2). La formation est structurée selon quatre blocs de formation :

### -Bloc 1 : le professionnel, acteur de la communauté éducative

Dans ce bloc, les compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs, psychologues de l'éducation nationale et conseillers principaux d'éducation, sont construites au travers la conception d'un tronc commun aux mentions Premier degré, Second degré et Encadrement éducatif.

Il comporte des cours axés sur :

- L'organisation du système éducatif et la connaissance de cet environnement, de ses enjeux et ses publics
- Des enseignements de pratiques culturelles
- Des projets pour la classe et projets terrain qui peuvent associer des étudiants des différentes mentions
- La méthodologie de l'épreuve 2 d'admission des concours de recrutement des professeurs spécifiques à la mention Second degré.

### -Bloc 2 : Savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques

Les enseignements de ce bloc sont organisés au regard des attendus de maîtrise des savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques.

### -Bloc 3 : Analyse réflexive, pratiques de recherche et mise en œuvre sur le terrain

Ce bloc vise :

- La construction des compétences professionnelles au travers des stages de M1 et de M2 ;
- L'initiation aux questions et pratiques de recherche liées au parcours de

formation, via une approche méthodologique, bibliographique et scientifique.

**-Bloc 4 (optionnel en M1)**

Ce bloc permet une individualisation de la formation via le choix d'une UE spécifique proposée dans le cadre du parcours de formation.

**STAGES**

La formation comporte **en M1, un stage d'observation et de pratique**

**accompagnée (SOPA)** de 6 semaines, permettant la familiarisation de l'étudiant avec le fonctionnement d'un établissement et la pratique pédagogique du tuteur qui l'accueille.

La formation **en M2 comporte un stage en responsabilité « tiers-temps » en établissement scolaire** de 12 semaines.

**PRÉPARATION AU CONCOURS ET INITIATION A LA RECHERCHE**

Le master comprend également une préparation intensive au CAPES des Sciences de la Vie et de la Terre ainsi qu'une initiation à la recherche en relation avec les pratiques professionnelles.

Pour connaître de façon détaillée le programme de ce parcours, vous pouvez consulter le site de l'INSPE à travers le lien suivant :

Master MEEF 2nd degré Professeur des collèges et lycées Sciences de la vie et de la Terre (SVT) | Nos formations | Formation | INSPE de l'académie de Paris ([inspe-paris.fr](http://inspe-paris.fr))

**MÉTHODES/APPROCHES**

- Cours magistraux ;
- Séances de TD ;
- Prise en main des outils pédagogiques nécessaires à la construction d'une démarche expérimentale : observations, manipulations, expériences, modélisations, usage des outils numériques ;
- Moments d'expérimentation et d'observation sur le terrain : observation, collecte, mesure et analyse des données ;
- Séances en salle de TP (démonstrations pédagogiques) ;
- La pédagogie différenciée ;
- L'enseignement explicite.

**MODALITÉS D'ÉVALUATION (NON EXHAUSTIVES)**

- Exposés oraux sur des programmes spécifiques, travaillés pendant l'année
- CAPES blancs
- Rendus de comptes-rendus réflexifs, tout au long de l'année
- Evaluation de productions écrites
- Interrogations orales
- Evaluation à partir de l'usage d'un carnet de terrain

**DÉBOUCHÉS**

Exercer en qualité de professeur des Sciences de la Vie et de la Terre au collège et au Lycée.

**LES + DE LA FORMATION**

**-L'adossement de la formation à la recherche** visant d'une part, à familiariser

les étudiants avec les recherches disciplinaires et en éducation et d'autre part, à donner des méthodes afin qu'ils soient capables tout au long de leur vie professionnelle d'approfondir leurs connaissances en fonction de l'évolution de ces dernières mais aussi de leur contexte d'enseignement.

-**Le stage d'observation et de pratique accompagnée ainsi que le stage en responsabilité** en établissement scolaire : des temps forts de la formation, lesquels constituent une expérience professionnelle significative devant les élèves.

-La formation est conçue et animée par des **équipes pédagogiques pluri catégorielles** :

- Des enseignants-chercheurs de l'INSPE et des établissements d'enseignement supérieur ;
- Des enseignants du second degré affectés à temps plein à l'INSPE et dans les établissements du supérieur ;
- Des enseignants du second degré en service partagé entre l'INSPE et un établissement d'enseignement secondaire ;
- Des inspecteurs d'Académie et/ou pédagogiques ;
- De professeurs Formateurs Académiques (PFA)

-**Les partenariats avec d'autres universités ou avec d'autres INSPE** en Ile de France.

#### POUR CANDIDATER

-Les **candidatures en M1** Master MEEF sur la plateforme *Mon Master* sont possibles **du 25 février au 24 mars 2025**

– Vous pouvez **candidater directement en M2 Master MEEF**, sous certaines conditions et seulement **si vous êtes déjà titulaire d'un master disciplinaire**. Cette candidature pourra s'effectuer **à partir du mois de juin 2025**, sur la plateforme de candidature de l'INSPE : <https://candidature.inspe-paris.fr/>

Nous vous rappelons que cet accès en M2 reste soumis à la décision de la Commission d'admission interuniversitaire.

**Attention !** si vous souhaitez intégrer le Master MEEF en M1 ou en M2, via la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), vous devez aussi effectuer impérativement votre **candidature sur le site de l'INSPE, à partir du mois de juin 2025**.

Pour plus d'information et si votre candidature relève de la formation continue et/ou d'une reprise d'études, vous pouvez écrire au *Pôle Reprise d'études et validation d'acquis* de l'INSPE de l'académie de Paris à l'adresse indiquée comme contact : [reprise-etudes@inspe-paris.fr](mailto:reprise-etudes@inspe-paris.fr)

#### CALENDRIER

**Durée de la formation :** 433h en M1/274h en M2

**Rythme :** Sur deux ans

Les dates pour chaque année de formation sont données à titre indicatif, sous réserve de modifications à la rentrée 2024.

|                  |  |  |                        |
|------------------|--|--|------------------------|
| <b>SESSION 1</b> | DU 02/09/2025 À 09:00<br>AU 30/06/2026 | Tous le sites de l'INSPE de l'académie de Paris et des sites des universités partenaires | Modalité présentielles |
| <b>SESSION 2</b> | DU 08/09/2025 À 09:00<br>AU 30/06/2026 | Tous le sites de l'INSPE de l'académie de Paris et des sites des universités partenaires | Modalité présentielles |